

La Croix-Rouge adresse un appel aux autorités espagnoles

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **45 (1937)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-974230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

scheute und so auch heute wieder zur Popularisierung des Rotkreuz-Gedankens beitragen half.

Mit dem 15. Januar hat der ausserordentlich reichhaltige schweizerische *Rotkreuz-Film* seine Reise durch die ganze Schweiz angetreten. 142 Vorträge sind bis jetzt angemeldet und 400 sollten bis Mitte Mai, laut Beschluss der Präsidentenkonferenz, durchgeführt werden. Das Zentralsekretariat des Schweizerischen Roten Kreuzes nimmt stetsfort Anfragen für den Film gerne entgegen und ist auch immer bereit, den Interessenten in jeder Beziehung in der Organisation von weitem Vorführungen behilflich zu sein.

Vom 15.—21. Januar wurden in verschiedenen Ortschaften 12 Filmvorträge durchgeführt und die Resultate waren durchaus erfreuliche. Insgesamt besuchten, laut der uns gesandten Berichte,

3300 Zuschauer die Veranstaltungen. Als Beispiel seien erwähnt die vom Zweigverein Boudry innerhalb dieser sechs Tage veranstalteten drei Vorträge mit einer Gesamtbesucherzahl von 950 und insgesamt 477 neu eingeschriebenen Mitgliedern; eine sehr anerkennenswerte Leistung. — Von grosser Wichtigkeit ist für den Erfolg der Werbung die Art und Weise, wie sie in Szene gesetzt und vom Referenten unterstützt wird. Insbesondere muss durch geeignete Organisation — genügend dienstbare Geister, die für richtige Zirkulation der Einschreibelisten sorgen — jedermann Gelegenheit erhalten, sich in die Listen einzutragen. Die bisherigen Erfahrungen haben bewiesen, dass die Zweigvereine durch die Resultate gut organisierter Vorführungen in jeder Beziehung in ihrer Schlagkraft und Aktionsmöglichkeit gestärkt wurden.

F.

La Croix-Rouge adresse un appel aux autorités espagnoles.

Le Comité international de la Croix-Rouge à Genève a envoyé aux autorités de Madrid, Barcelone, Bilbao, Santander, Malaga et Salamanque, un manifeste déclarant notamment que devant la profonde émotion causée dans le monde entier par le sort tragique en Espagne de milliers de personnes retenues prisonnières, dans les conditions les plus douloureuses, il estime de son devoir de s'élever de la façon la plus catégorique contre cet état de choses et de déclarer que:

1° La prise d'otages est inconciliable avec les méthodes de guerre d'Etats civilisés.

2° D'autre part, constatant que de nombreux prisonniers non-combattants,

retenus par les autorités belligérantes, sont de fait assimilés à des otages puisqu'ils servent de gages à ceux qui les détiennent, le Comité international de la Croix-Rouge croit devoir proclamer que devant les actes de guerre que les parties intéressées accomplissent dans le feu de l'action, aussi bien en cas de guerre civile qu'en cas de guerre internationale, les catégories suivantes de la population civile doivent être assurées du maximum de liberté possible et notamment de l'autorisation de partir librement:

a) les femmes, les enfants, les vieillards et les malades;

b) les personnes auxquelles on ne peut reprocher aucune activité politique et plus

particulièrement, dans le conflit espagnol actuel, les religieux et les anciens militaires;

c) les médecins et le personnel sanitaire, pour autant que leur activité actuelle les mette au bénéfice de la Convention de Genève.

3° D'autre part, le Comité international à Genève tient à proclamer également que

les trois catégories de personnes susmentionnées ne sauraient en aucun cas être l'objet de représailles.

En lançant ce pressant manifeste, le Comité international de la Croix-Rouge se souvient qu'il n'a jamais été vainement fait appel en Espagne au respect des engagements pris et aux sentiments de générosité. (ag.)

Au secours des enfants espagnols.

Ce film de cauchemar que les journaux, matin et soir, font passer devant nos yeux, ce «documentaire» effroyable où se succèdent les bombardements, l'incendie, les exécutions en masse, les cadavres humains, nous arrachent une question angoissée: «Où sont les enfants? Que deviennent les enfants, ces petits Espagnols aux gestes vifs qui se pressaient naguère autour des étrangers et demandaient avec un sourire éclatant une cigarette en offrant une fleur? Où sont-ils?»

A l'école de la misère et de l'épouvante, réfugiés dans des caves ou des décombres, en fuite le long des routes, grelottant au souffle de l'âpre hiver. On se représente cette confusion, cette détresse générale et tout ce que les petits endurent.

Le Comité international de la Croix-Rouge, pour soulager un peu cette souffrance, fit appel à toutes les Croix-Rouges et, en particulier, aux sections de jeunesse.

A Genève, soutenue par le Département de l'instruction publique qui l'autorisait à s'adresser aux écoles primaires, la *Croix-Rouge de jeunesse* rencontra des adhésions unanimes. Un grand appartement, prêté à cet effet, vit s'accumuler en

trois semaines, dans toutes les chambres, des montagnes de tricots, de linge, de bas, de bérets, de chaussures — dix mille petits vêtements à peine usagés. On imagine le travail des dames du comité qui ont dû les trier et établir des inventaires avant que soient remplies ces 20 caisses pesant chacune 50 kg, et sur lesquelles des mains diligentes ont peint cette inscription à côté d'une grande croix rouge: «Don de la Croix-Rouge de la jeunesse suisse, en transit, pour les enfants d'Espagne.»

La jeunesse des cantons de Zurich, de Neuchâtel et d'Yverdon a participé à ces dons. — Les 20 caisses viennent d'être acheminées sur Paris où la Ligue des Croix-Rouges centralise les envois qui seront distribués, en Espagne, par les soins du Comité international, selon les besoins les plus pressants, aux petites victimes des deux armées en lutte. Mille boîtes de lait condensé — 350 kg — sont déjà parties, achetées avec l'argent que les écoliers genevois ont réuni. Ils apportaient leurs sous à leur maîtresse. Une classe de vingt élèves, pauvre entre les plus pauvres, a réuni vingt sous — vingt humbles sacrifices, car un sou, pour un enfant, représente des joies... Une école de la ville est arrivée au chiffre de 150